

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres :

En exercice : 19
Quorum : 9
Présents : 17
Pouvoirs : 0

Date de convocation :

1er avril 2022

Date d'affichage :

12 avril 2022

Séance du 6 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le six avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Sonia VALLET, Maire.

Présents : Sonia VALLET, Florence THULLIER, Abdallah MOHAMMED, Virginie HENNING, Xavier HALUT, Bernard BARELLE, Louis BENOIST, François BONTE, Claudette LASSELIN, Christian POIRET, Christine LUCIDARME, Catherine MILCENT-VION, Fabrice DERON, Dominique LAGANA, Bruno BOITEL, Chloé TAILLART.

Excusé : Fabien POIRET présent à partir de 20H20 (à partir du point 6) pouvoir à Sonia VALLET

Secrétaire de séance : Chloé TAILLART

Egalement présents : Thierry DEHOURS, Bruno TOURNAY

Taux d'imposition 2022 :

Mme le Maire rappelle à l'assemblée que la loi de finances 2020 a acté la suppression de la taxe d'habitation. Suite à cette réforme, le législateur a décidé de transférer la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) aux communes. En 2021 le taux départemental de TFPB, à savoir 19,29 %, s'est additionné au taux communal de 28,00 %, soit un taux de 47,29 %.

Elle propose de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2022.

	Taux 2020	Taux 2021	Taux 2022
- Taxe foncière sur les propriétés bâties	28,00 %	47,29 % (28,00+19,29)	47,29 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties	95,28 %	95,28 %	95,28 %

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal adopte à l'unanimité les taux d'impositions 2022 ci-dessus.

Pour mémoire, la Commune n'a pas augmenté les taux des impôts locaux depuis l'année 2000. Elle a même baissé de 26,5 % le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties en 2010 (elle est passée de 38,08 % à 28 %).

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Sonia VALLET,
Maire de Lauwin-Planque